

**CHARLES DE GAULLE :
POLITIQUE EUROPÉENNE
ET
CRISE DE LA CHAISE VIDE**

Francesco Lozupone



La figure de Charles de Gaulle

- Catholique et de solides racines nationalistes;
- Forgé par sa participation à la Première Guerre mondiale et par la prison;
- Inconnu à la plupart des gens au moment de l'appel historique aux microphones de radio Londres;
- Décisionnaire agacé par les partis politiques et les rites de la démocratie parlementaire;
- Démissionnaire de son poste en 1946, reviendra au centre de la scène politique en 1958, à 67 ans.

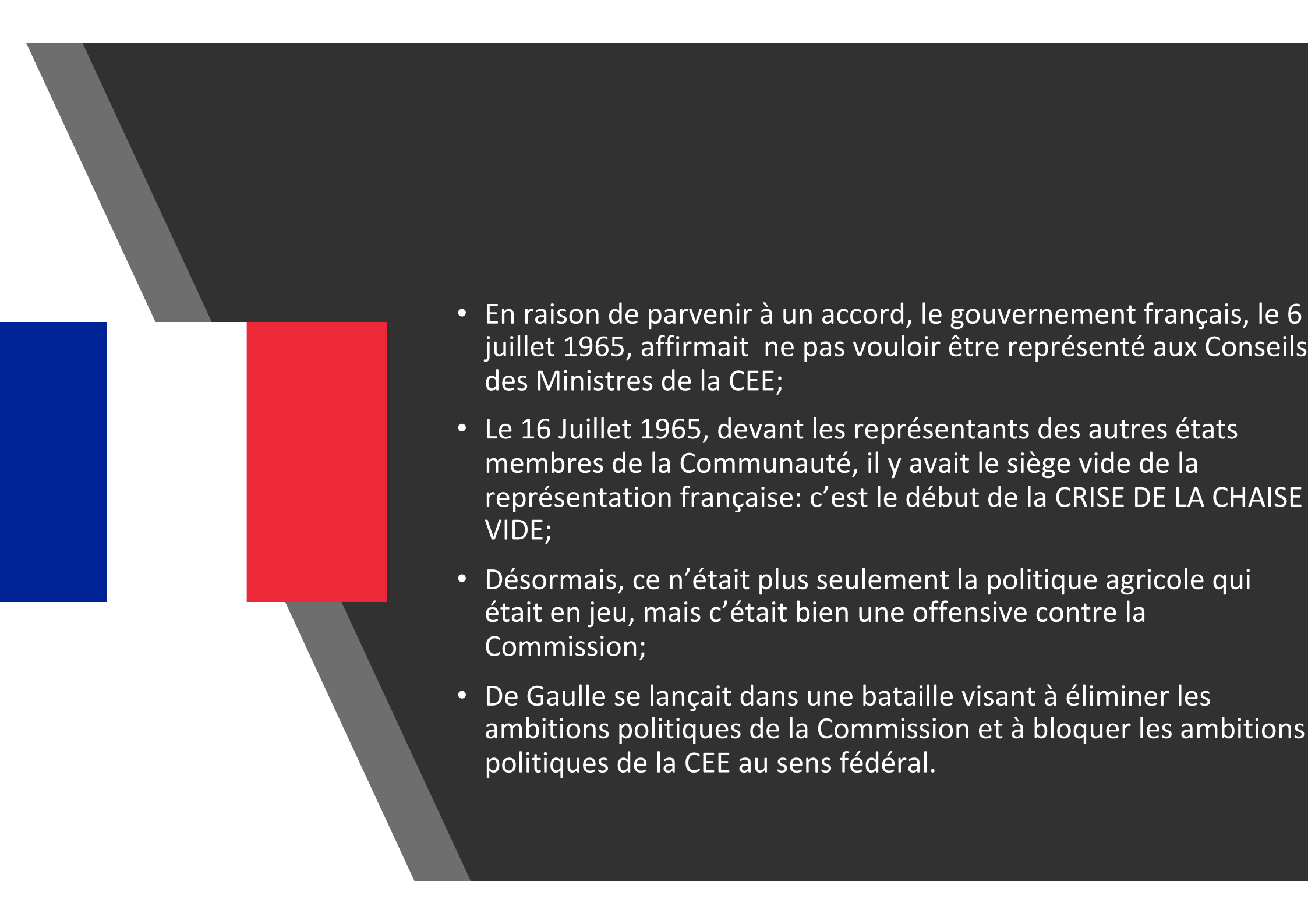


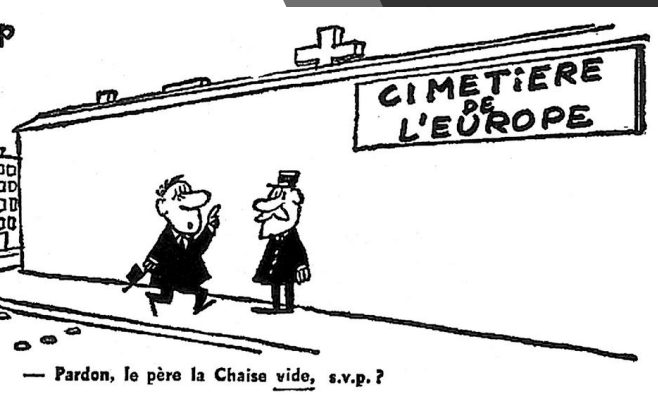
LE PRAGMATISME DU GÉNÉRAL

- Il avait une vision pessimiste de la nature humaine et de l'histoire: une histoire tragique, empreinte de terreur, de violence;
- Pour lui, le fondement des relations internationales était la lutte perpétuelle et incessante pour la défense des intérêts nationaux et l'Etat était l'acteur politique le plus important;
- Il se battait pour rétablir la *Grandeur* de la France et son rôle de premier plan;
- Il était contre le désir d'hégémonie des grandes puissances sur le Vieux Continent et contre la logique des blocs;
- Sa mort, en 1970, marquera le pays.

LA CRISE DE LA CHAISE VIDE

- De Gaulle frappe les institutions européennes entre juin 1965 et janvier 1966: ce n'était que la manifestation de la conception Gaulliste;
- La crise déclenchée par les réformes voulues par Hallstein, concerne l'agriculture et l'élargissement des pouvoirs à la Commission et au Parlement;
- Les propositions du Président de la Commission Européenne sont jugées par de Gaulle comme «un acte d'autoritarisme et d'usurpation bureaucratique supranationale»;
- Encore plus forte, était la question à propos du recours aux votes à la majorité qualifiée pour le décision du Conseil des ministres sur certaines matières à partir du 1^o janvier 1966;
- Il y avait deux différentes visions (fédérale et confédérale) du processus d'intégration européenne;
- L'arme, c'est le pouvoir de veto, la plus puissante pour protéger les intérêts nationaux.

- 
- En raison de parvenir à un accord, le gouvernement français, le 6 juillet 1965, affirmait ne pas vouloir être représenté aux Conseils des Ministres de la CEE;
 - Le 16 Juillet 1965, devant les représentants des autres états membres de la Communauté, il y avait le siège vide de la représentation française: c'est le début de la CRISE DE LA CHAISE VIDE;
 - Désormais, ce n'était plus seulement la politique agricole qui était en jeu, mais c'était bien une offensive contre la Commission;
 - De Gaulle se lançait dans une bataille visant à éliminer les ambitions politiques de la Commission et à bloquer les ambitions politiques de la CEE au sens fédéral.



- Le président français soutenait que la France, surtout en raison de sa reprise économique, culturelle et militaire, aurait dû préserver sa liberté d'action et avoir sa propre politique indépendante;
- Les négociations pour guérir la crise ont duré jusqu'à tard dans la nuit du 29 janvier, pour aboutir enfin à un accord, ou plutôt à un compromis: LE COMPROMIS DE LUXEMBOURG.
- Ce compromis était divisé en deux parties: une première partie, visant à définir la position sur la question de la procédure de vote à la majorité, et une deuxième partie visant la définition des modalités de coopération entre la Commission et le Conseil.

LE COMPROMIS DE LUXEMBOURG

Il prévoit que:

Lorsque, dans les cas de décision à prendre à la majorité qualifiée sur une proposition de la Commission, des intérêts très importants d'un ou de plusieurs partenaires sont en jeu; les membres s'efforceront de trouver un délai raisonnable pour des solutions qui peuvent être adoptées par tous les membres dans le respect de leurs intérêts mutuels ainsi que des intérêts de la Communauté, conformément à l'article 2.



- Grâce à cette politique, De Gaulle voyait les autres états membres prendre acte et accepter que la France aurait pu maintenir une position d'obstruction en cas de décisions contraires aux intérêts français;
- L'action qui avait amené au compromis, inspirera aussi certains politiciens futurs;
- Le compromis de Luxembourg ne constituait pas une délibération formelle et n'entrait pas dans le TCEE (Traité de Rome), mais il s'agissait d'un document de nature politique et extra juridique;
- Un tel accord sur le désaccord permettait à la France de mettre fin à la crise de la chaise vide et de rétablir la vie normale de la CEE;
- À Luxembourg il a été réaffirmé que les derniers mots étaient la souveraineté des états et leur pouvoir de veto.



DE GAULLE ET L'EUROPE



- Il considérait l'Europe comme un produit de la géographie et de l'histoire, qui ignorait les divisions artificielles et éphémères héritées des guerres. Une Europe qui allait, selon lui, de Gibraltar à l'Oural;
- Il préférait parler de Russie plutôt que de l'URSS, parce que dans son esprit, les régimes n'ont qu'une vie, tandis que les nations restent;
- L'Europe n'était pas pour lui, contrairement à beaucoup d'autres, une idéologie mais plutôt une construction politique hautement souhaitable;
- Il rejetait la vision fédéraliste défendue par les partisans de Jean Monnet parce que le concept de nation est resté un fait fondamental de la vie de chaque nation.



- Préoccupation pour la souveraineté nationale, complété par un autre principe, celui du respect des diversités. Au contraire, l'intégration tendait à les réduire à un modèle uniforme;
- L'Europe devait être avant tout un espace de civilisation;
- La démocratie était aussi une de ces valeurs essentielles dont l'Europe devait être inspirée. Ce n'est pas un hasard qu'il avait une prédilection pour les référendums;
- L'Europe devait aspirer à un véritable pouvoir qui lui permettrait de jouer son rôle important dans un monde alors opposé par les deux blocs.

SES DÉCLARATIONS MAJEURES

- «Notre politique est de réaliser l'union de l'Europe. Mais quelle Europe? Il faut que cette Europe soit européenne. Si elle est confiée à des organisations technocratiques plus ou moins intégrées, ce sera une histoire pour professionnels et sans avenir. L'Europe doit être indépendante. Il s'agit de faire l'Europe sans rompre avec les Américains, mais indépendamment d'eux»
- «C'est l'OTAN, mais qu'est-ce que l'OTAN? C'est la somme des Américains, de l'Europe et d'autres accessoires. Mais ce n'est pas la défense de l'Europe par l'Europe. C'est la défense de l'Europe par les Américains.»



Ses considérations sur les autres pays européens

- Allemagne (fédérale) : elle avait une place spéciale dans le cadre de la composition de l'Europe et de ses frontières. L'Europe était pour de Gaulle l'activité conjointe des Français et des Allemands, le traité de l'Elysée de 1963 aurait dû être d'inspiration pour tous les autres;
- Grande-Bretagne: il la considérait comme un pays authentiquement européen; cependant, sa politique dans le passé avait porté à la division de l'Europe plutôt qu'à l'union. En outre, l'existence du Commonwealth, et ses relations particulières et privilégiées avec les Etats-Unis, semblaient momentanément incompatibles avec son entrée de droit en Europe;
- Russie: dans sa vision, il estimait nécessaire une étroite association de la Russie avec l'Europe même si cela n'aurait pu être possible à court terme, en raison du régime auquel ce pays était soumis. Mais ce régime n'aurait pu être, pour le Général, éternel. La Russie, a-t-il dit: «boira le communisme aussi bien que le papier absorbe l'encre». Il considérait la Russie authentiquement liée à l'Europe depuis Pierre le Grand.

CONCLUSION



- De Gaulle fut un homme considéré comme «sceptique» vers la Communauté Européenne même s'il en est, à tous égards, un des pères fondateurs.
- Sa contradiction qui s'exprime dans la crise de la chaise vide, ne doit pas être considérée comme une croisade idéologique contre l'intégration, mais comme une position visant à sauvegarder les intérêts français.
- Un héritage politique revendiqué par les politiciens français et non, bien qu'ils n'en aient pas le droit politique.
- L'Union Européenne voyage dans une direction totalement opposée à ce qui était le projet européen, imaginé par le Général.